



L'EDITO

L'année s'achève. En 2025, la Plateforme des institutions pour enfants et adolescent-e-s du Jura bernois et Bienne francophone fêtera son 10^{ème} anniversaire ! Elle entre dorénavant dans le cercle des institutions qui ont fait un bout de chemin. Au cœur de ses préoccupations, encore et toujours : les enfants et les adolescent-e-s dont le parcours de vie est parfois semé d'em-bûches.

Les pressions sociales, les exigences scolaires, l'impact des technologies numériques et les incertitudes économiques créent un environnement social complexe dans lequel ils et elles doivent trouver leur place. Sentiment d'isolement, anxiété et confusion face à un avenir incertain : les problèmes de santé mentale des jeunes sont en augmentation. Des prestations d'accompagnement, qu'elles soient psychologiques, éducatives ou sociales, ponctuelles ou durables, peuvent jouer un rôle déterminant pour leur développement. Nous le savons, l'éducation ne doit pas se limiter à l'acquisition de connaissances scolaires ou professionnelles, mais inclure également le développement de compétences socio-émotionnelles.

En poursuivant leurs efforts en faveur du maintien et du renforcement des mesures de soutien, d'accompagnement, de protection ou d'encouragement, la PIEA et tous ses partenaires contribueront à renforcer le « vivre ensemble » au sein de notre région.



Comme chaque année, nous vous adressons toutes et à tous, un grand **MERCI** pour votre soutien et nous vous souhaitons une bonne année 2025.

RENCONTRE AVEC AVEC L'OFFICE DES MINEURS (OM) DU 26 MARS 2024

Le comité de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) a rencontré les représentant-e-s de l'Office des mineurs le 26 mars 2024. De nombreux sujets ont été abordés. Parmi eux, mentionnons

- les échos positifs qui ont suivi les visites de surveillance,
- l'échange de l'OM avec les services sociaux du Jura bernois et l'OM qui se renouvellera annuellement,
- le problème des disparités salariales (jusqu'à CHF 1000.- par mois) constatées en comparaison avec les cantons voisins,
- le Rapport de l'OM 2024 concernant la partie francophone du canton qui sera une base de travail pour la suite des réflexions à mener concernant le « Leaving Care » et les prestations « postcures » ou destinées aux jeunes de 16 à 18 ans,
- le relevés des places résidentielles et des prestations des familles d'accueil selon la langue en région bilingue,
- les places d'accueil dans le Jura bernois dont le nombre s'élève à **9.8 places** pour **1000** enfants, ce chiffre étant l'un des plus élevés dans le canton de Berne.

A l'issue de la rencontre, le comité de la PIEA constate avec une grande satisfaction qu'une culture du dialogue s'est établie entre l'OM et la PIEA. Il s'en félicite et remercie sincèrement la responsable de l'OM, Madame Sabina Stör, ainsi que les membres de la délégation, Mmes Yasmin Ahmed, Annik Eichenberger et Andrea Huber ainsi que M. Sven Colijn de leur écoute.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA PIEA DU 15 MAI 2024

Le 15 mai 2024, les membres de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de La Couronne à Sonceboz, souhaitant ainsi marquer son appartenance à l'espace Grand Chasseral.

• LE COMITÉ DE LA PIEA ACCUEILLE STÉPHANIE BAILAT, ELISA ESCOBAR ET ALDO DALLA PIAZZA

Après une première partie statutaire les membres du comité sortants, à savoir **Elisabeth Beck (CJB)**, **Clovis Brahier (AEMO)**, **Vincent Delémont (CEPC)**, **Yves Desarzens (La Grande Maison)**, **Laurent Knecht (SSRT)**, **Sandra Roulet (Réseau de l'Arc)**, **Christine Schneider-Rustichelli (CAF)**, **Patricia Gamma (SSRP)** et **Béatrice Sermet** ainsi que vérificateurs des comptes, **Bruno Amsler** et **Gilbert Ogi**, ont accepté de poursuivre leur tâche au service de la PIEA. **Aldo Dalla Piazza** et **Stéphanie Bailat** ont été accueillis au sein du comité avec gratitude.

- **Stéphanie Bailat** a occupé la fonction très exigeante de secrétaire générale du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel-Bienne (CAF) jusqu'à fin septembre 2024. Intéressée par les travaux de la PIEA, notamment en sa qualité de famille d'accueil, elle a



accepté de rejoindre les rangs du comité de la PIEA et de mettre à sa disposition ses connaissances acquises d'une part par ses études et d'autre part par l'accueil d'enfants au sein de sa famille.

- **Elisa Escobar** a succédé à Laurent Knecht à la direction du SSR de Tavannes dès le 1^{er} août 2024. Elle remplace également Laurent Knecht au comité de la PIEA et assure (avec Virginie Laederach de Bienne) la représentation de notre région au sein du Comité de planification cantonale (Office des mineurs). Elisa Escobar s'est montrée particulièrement intéressée à représenter notre région au sein dudit Comité de planification, considérant que ses connaissances de terrain lui permettront de faire valoir les besoins de la région.
- **Aldo Dalla Piazza**, ancien directeur du Gymnase de Bienne et du Jura bernois, puis secrétaire général adjoint de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), a accepté d'entrer au comité de la PIEA après avoir quitté ses fonctions. Jeune retraité, il permet au comité de la PIEA de bénéficier de sa vaste expérience ainsi que de ses connaissances de l'administration bernoise.

● PERSPECTIVES 2025

Intentions et perspectives ne sont pas synonymes. Pourtant, les efforts de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) devront viser à ce que les souhaits se réalisent. Voici donc quelques pistes évoquées lors de l'assemblée générale :

- Préparer les propositions de modifications nécessaires à la LPEP.
- Améliorer les conditions salariales des collaborateurs-trices du domaine socio-pédagogique (institutions et différentes organisations), ainsi que celles du personnel des SSR.
- Remédier au déficit de prestations concernant la prise en charge et l'accompagnement des jeunes au seuil de leur vie d'adultes (Leaving Care).
- Maintenir, voire renforcer un dialogue constructif avec les autorités cantonales.
- Développer et renforcer l'association.
- Cultiver et renforcer les liens de la PIEA avec SOCIALBERN.
- **Préparer l'avenir en plaçant au cœur de ses préoccupations la protection, le bien-être et l'accompagnement des enfants et des jeunes, pendant et au-delà de leur scolarité obligatoire.**

● NOUVEAUX MEMBRES DE LA PIEA

- **Point Rencontre du Jura bernois**, 2608 Courtelary
- Personnes responsables : Karen Mooser et Lorena Otero
- **PerspectivPLUS**: PerspectivPLUS HOME SA à but non lucratif et d'intérêt public, PerspectivPlus Family CARE SàrL, PerspectivPLUS Groupe SàrL
- Direction : Audrey Dousse, Marlies et Pierre-Yves Wenger
- **Association Prima-familia**, Grand-Rue 124, 2720 Tramelan
- Frédéric Saghier et Laurence Lacombe
- **Petites Familles du Jura bernois**, le Foyer des Reussilles, Les Reussilles 2, 2722 Les Reussilles.
- Direction : David Bassin

RÉORGANISATION DU SECRÉTARIAT DE LA PIEA

Créée en 2015, la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) atteint un âge qui lui confère – osons le dire - une certaine maturité. Son



développement entraîne logiquement une augmentation des tâches. Le comité de la PIEA, formé de 11 personnes, se réunit 3 à 4 fois par année et assume les tâches stratégiques. Il en est le moteur et rend des comptes à l'assemblée générale une fois par année. Un document d'information, *Les Brèves*, est publié en cours d'année, selon l'actualité et les besoins. La présidence et le secrétariat se chargent de préparer les dossiers et de les soumettre au comité en vue des séances. Le secrétariat joue donc un rôle majeur pour le bon fonctionnement de la PIEA. Fort de ce constat, le comité a reformulé le cahier des charges de l'administratrice dans le but de lui donner un rôle plus marqué et de décharger la présidence et le comité.

Dominique Desilvestri, secrétaire de l'association depuis 2015, a souhaité quitter ses fonctions en été 2024. Le comité et l'assemblée générale de la PIEA lui ont exprimé leurs très sincères remerciements pour son engagement de près de 10 ans.

Martine Gallaz, ancienne directrice du SSR de Tavannes, lui a succédé dès août 2024. Le comité de la PIEA est très heureux d'accueillir Martine Gallaz et la remercie d'avoir accepté la fonction d'administratrice. Il se réjouit de pouvoir bénéficier de son expérience et de ses compétences. Elle sera le « guichet » de la PIEA, le pivot qui permettra à l'association d'accomplir ses tâches de manière efficace.

DEVENIR AUTONOME... LE LEAVING CARE

L'accompagnement des jeunes qui sont au seuil de leur vie d'adulte et, par conséquent, qui doivent quitter soit un foyer, soit une famille d'accueil ou qui bénéficient de prestations ambulatoires, est une problématique apparue depuis de nombreuses années. Le Foyer des Jeunes de Saint-Imier a fermé ses portes en 2014 et n'a pas été remplacé. Fort de ce constat, le comité de la PIEA a proposé d'aborder cette thématique lors de son assemblée générale. Mme Marie-Thérèse Hofer, collaboratrice du Centre de compétence Leaving Care, a présenté les activités de ce centre. Comme le mentionne son site internet (<https://leaving-care.ch/francais-home>), ce dernier a été créé en 2019 à l'initiative des trois associations CURAVIVA Suisse (association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien), INTEGRAS (association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée) et PACH (Enfants placés et adoptés Suisse). « *L'égalité des chances pour les « care leavers » à la sortie du foyer ou de la famille d'accueil, au seuil de l'autonomie : voilà à quoi se dédie le Centre de compétences Leaving Care. Il s'attelle à cet engagement en réunissant les connaissances et expériences, en soutenant les efforts et initiatives dans toute la Suisse et en apportant son aide aux care leavers ainsi qu'aux parents d'accueil et aux professionnel·le·s.* ».

Groupe de travail

La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) a créé un groupe de travail dans le but d'examiner la situation des besoins d'accompagnement des jeunes à qui l'appui d'une famille ou de tierces personnes est nécessaire afin d'effectuer le passage de l'adolescence à la vie d'adulte. Ce groupe de travail vise à proposer des prestations selon les besoins répertoriés par l'Office des mineurs. Il attend avec impatience le Rapport 2024 de l'Office des mineurs et les résultats de son enquête afin d'élaborer un plan qui réponde aux besoins de la région.

Sans procéder à une analyse rigoureuse, le secrétariat de la PIEA a demandé aux institutions et aux services sociaux membres de l'association s'ils offraient des prestations d'accompagnement



résidentiel ou ambulatoires aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et de 18 à 25 ans et si ces prestations étaient rémunérées.

Le résultat n'est pas exhaustif et n'exprime qu'une tendance...

- Cinq institutions offrent des prestations d'accueil résidentiel à des jeunes âgés de **16 à 18 ans** incluses dans leur contrat de prestation et rémunérées.
- Sept institutions ou services sociaux offrent des prestations d'accompagnement ambulatoire à des jeunes âgés de **16 à 18 ans**, six d'entre eux déclarent que ces prestations sont rémunérées.
- Quatre institutions offrent des prestations d'accueil résidentiel à des jeunes âgés de **18 à 25 ans** comprises dans leur contrat de prestation et rémunérées.
- Cinq institutions ou services sociaux offrent des prestations d'accompagnement ambulatoire à des jeunes âgés de **18 à 25 ans**, quatre d'entre eux déclarent que ces prestations sont rémunérées.
- Quelques institutions ou services sociaux déclarent ne pas offrir de telles prestations.

Compléments d'information fournis par les institutions

- L'AEMO est un relais important pour le suivi de Jeunes Adultes. Elle se dit « précurseur » dans les suivis de « Leaving Care ». Elle dispose d'un savoir-faire dans ce type de prestations. Les collaboratrices et collaborateurs travaillent en tant que généralistes de l'ambulatoire. Un projet de suivi « Jeunes Adultes » est en passe de réalisation grâce au travail d'une collaboratrice de l'AEMO. L'AEMO est intégrée à la DSSI (OIAS), mais se déclare disposée à travailler avec la DIJ (OM) dans le cadre des prestations de « Leaving Care ».
- Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) indique que les nouvelles prestations qu'offre la LPEP lui permettent d'aller dans la direction de prestations de suivi des jeunes adultes. Il a également la possibilité d'effectuer des consultations préventives pour un accompagnement léger. Le service social peut les soutenir administrativement, mais il lui est difficile d'offrir davantage alors que les jeunes adultes en auraient besoin.
- Le Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) offre des prestations aux jeunes entre 16 ans et 18 ans pour autant qu'ils / elles continuent à suivre une scolarité à l'interne. Le cas de figure peut se présenter lorsqu'un-e jeune a décroché scolairement durant une voire plusieurs années et qu'il ou elle se remobilise dans les apprentissages. Il / elle peut alors effectuer une 12H voire une 13H dans la perspective de construire un projet de formation professionnelle solide.
- Prima Familia déclare que les prestations d'accueil résidentiel à des jeunes âgés de 18 à 25 ans est financée dans le cadre de la LPEP si elle démarre avant la majorité. La distinction entre ambulatoire et résidentiel est parfois floue dans le cadre du logement accompagné, qui est un suivi de type ambulatoire considéré comme résidentiel puisqu'un logement est mis à disposition.

RENCONTRE DE LA PRÉSIDENTE DE LA PIEA AVEC LA COMMISSION DES INSTITUTIONS DU CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB) DU 3 JUIN 2024

La présidente de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) a été invitée à parler des récents travaux de la Plateforme des institutions pour



enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA). Les thèmes suivants ont été abordés dans un esprit d'échange très convivial :

- Les caractéristiques de la LPEP : pilotage, financement, surveillance, coordination indispensable, importance du contrat de prestation, planification des prestations, etc.
- Les tâches et les dossiers abordés par la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) et ses visées pour répondre aux besoins de prestations dans la partie francophone et bilingue du canton.
- Le projet de construction d'Alter Ecole, la rémunération du personnel encadrant au sein des institutions ainsi que celle des travailleuses et travailleurs sociaux de la région, les disparités salariales entre cantons voisins, la problématique des Care Leavers, la communication entre l'APEA et les autres instances régionales ainsi que les différents rapports cantonaux en cours de rédaction ont également été évoqués.

La PIEA remercie la Commission des institutions du CJB de son accueil très chaleureux.

COMITÉ DE PLANIFICATION CANTONALE

Il n'est plus nécessaire de présenter le Comité de planification cantonale créé en 2021. Comme son nom l'indique, il vise à faciliter la planification cantonale des prestations de protection et d'encouragement destinées aux enfants. Il se réunit deux fois par an, en mars et en octobre ou novembre. Notre région y est représentée par Elisa Escobar.

La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) attend la publication du Rapport 2024 de l'analyse concernant la région francophone et bilingue du canton ainsi que celui qui concernera le Leaving Care. Le premier a été présenté lors de la séance du Comité de planification cantonale du 14 novembre 2024. Ces deux rapports seront publiés en français sur le site internet du canton en janvier 2025. Pour l'heure, seule une présentation sous forme de diapositives de chaque rapport a été effectuée.

Un rapport intitulé « *Structures et offres destinées aux enfants en situation de handicap dans le canton de Berne Rapport pour la planification de l'offre de l'Office des mineurs* » a été publié en avril 2024. Voici un lien qui permet d'y accéder : <https://www.kja.dij.be.ch/fr/start/foerder--und-schutzleistungen/angebots--und-kostenplanung.html>.

La rémunération des éducateurs / trices et travailleurs sociaux dans le canton de Berne devient de plus en plus problématique, repoussant les intéressés. Un effort doit être consenti par le canton dans ce sens. La PIEA ne manque pas de le relever à chaque occasion, pour l'instant, sans grand succès.

Le rapport sur les données de 2023 concernant les prestations particulières d'encouragement et de protection (publié par l'OM est intéressant. Mais il ne fait pas (suffisamment) la distinction entre francophones et germanophones, de telle manière que, pour notre région, l'analyse n'est pas possible... La PIEA a rendu les autorités attentives à cette question.



CONSULTATIONS

➤ Révision partielle de l'OPEP, OSIPE

La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) a pris position, le 26 août 2024, sur les modifications partielles de l'Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP) en remplissant le tableau synoptique proposé. Elle a mis le doigt sur la question du délai de résiliation lié à l'exigence du taux d'occupation des institutions à caractère résidentiel, sur l'absence d'un système salarial cohérent en lien avec les exigences de formation du personnel éducatif et sur la problématique de la rétribution par enfant des prestations de type résidentiel lorsqu'une institution est reconnue par l'Office fédéral de la justice (OFJ) et obligée d'engager du personnel encadrant doté d'une formation tertiaire dans une proportion d'au moins 75%.

➤ Révision de la LASoc

Après avoir pris connaissance de la révision totale de la loi sur l'aide sociale (LASoc), le comité de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA), constatant l'ampleur de la révision, s'est penché sur la prise de position de la « Berner Konferenz für Sozialhilfe, Kindes- und Erwachsenenschutz » (BKSE), organisme particulièrement à même d'apporter, sur la vaste question de l'aide sociale, un avis éclairé et fondé sur une expérience de terrain. Renonçant à commenter les articles de la révision de la LASoc dans le détail, le comité de la PIEA a souligné quelques points qui lui paraissent importants et s'est rallié à la prise de position de la BKSE, le 27 septembre 2024. Il a invité les autorités à reconsidérer entièrement ce projet afin d'offrir aux milieux concernés une base légale moderne et adaptée aux besoins.

➤ Révision de l'OSMS

La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA), s'est penchée avec intérêt sur le projet de révision totale de l'Ordonnance du 8 juin 1994 sur le service médical scolaire (RSB 430.41). Elle s'interroge sur la manière dont seront coordonnées les tâches incombant au service médical scolaire, selon les nouvelles propositions qui figurent dans la révision de l'OSMS, avec les prestations que fournit le médecin d'un foyer incluant une école, cela en tenant compte de l'obligation du respect des données concernant les enfants résidant dans l'institution et le devoir d'information des représentants légaux. Elle demande aux autorités d'inclure le médecin de l'institution dans la boucle des personnes chargées des tâches du service médical scolaire. Dans le cas où le service de médecine scolaire devait recommander ou prescrire des prestations qui seraient en contradiction avec les recommandations ou prescriptions du médecin de l'institution, qui serait en mesure de veiller au meilleur choix pour l'enfant ? La PIEA demande donc que ce point soit clarifié avant que la révision de l'OSMS soit entérinée, cela en coordination avec la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ), notamment avec l'Office des mineurs. Il en va de la facilitation des tâches des directions d'institutions et de la qualité de l'attention portée aux enfants résidents, plus particulièrement à celles et ceux qui souffrent d'un handicap.



SOCIALBERN

Le directeur de SOCIALBERN, **Rolf Birchler** a quitté ses fonctions à fin novembre 2024. La Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) tient à lui exprimer ses vifs remerciements pour l'excellente collaboration qui s'est établie entre les deux associations et lui adresse ses vœux les plus sincères pour son avenir professionnel et personnel. **David Stampfli** remplace désormais Rolf Birchler à la direction de SOCIALBERN. Nous lui souhaitons un bon départ dans ses nouvelles fonctions et nous nous réjouissons d'établir avec lui également une belle collaboration qui nous permettra d'atteindre les objectifs visés, à savoir de protéger et d'encourager les enfants et les jeunes afin qu'ils et elles trouvent leur place dans nos sociétés.

MERCI

Les membres de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) remercient très chaleureusement Martine Gallaz, Elisa Escobar, Stéphanie Bailat et Aldo Dalla Piazza de leur engagement au sein de l'association de la PIEA et leur souhaitent une très cordiale bienvenue.

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui ont soutenu ses travaux durant les mois écoulés. Il souhaite également exprimer sa sincère gratitude au Conseil du Jura bernois, au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement bilingue de Bienne, aux autorités cantonales (l'OM, l'OECO, l'OIAS) ainsi que ses partenaires, tels que SOCIALBERN pour leur soutien et toute l'attention portée aux demandes de la PIEA.

DATE À RETENIR !

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la prochaine assemblée générale de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) aura lieu le

4 juin 2025 à 14h00.

Veuillez retenir cette date. L'ordre du jour et le lieu vous seront communiqués prochainement.



Pour adhérer à l'association de la Plateforme des enfants et adolescent·e·s du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA), inscrivez-vous ici : <https://la-plateforme.ch/site/contact/>

Nous nous réjouissons de vous revoir !

Le comité de la PIEA

Impressum :
Rédaction : B. Sermet
Administration : Martine Gallaz
Photos : A. Sermet